

Label Haute Performance Énergétique

En complément des caractéristiques certifiées et associées de la marque NF Bâtiments Tertiaires au sens de l'article L115-27 et suivants du Code de la Consommation, s'ajoutent des caractéristiques spécifiques au Label HPE.

Le Label HPE identifie 1 niveau de consommation conventionnelle d'énergie primaire (cep) et les modalités de contrôle :

•BBC rénovation 2009 sous la marque
Effinergie

Le Label Haute Performance Énergétique est établi en conformité avec les exigences fixées dans l'arrêté du 29 septembre 2009 publié au J.O. du 1 octobre 2009.

ATTESTATION DE CONFORMITE AU LABEL HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Attestation de Haute Performance Énergétique n° 2012/127 Rev.00
du 12/04/2012

Certificat NF Bâtiments Tertiaires associée au Label HPE n°NF380/12/877 Rev.00 délivré
le 12/04/2012

Maître d'Ouvrage : SCI LUKE

Opération : Réhabilitation de l'immeuble de bureaux « Le Prado » à CRETEIL

Certivéa atteste que l'opération rénovée ci-dessus référencée a été évaluée conforme au
niveau

BBC-effinergie Rénovation®

et aux exigences de la marque Effinergie.

effinergie

Cette attestation est délivrée aux opérations tertiaires bénéficiant d'un certificat de conformité NF Bâtiments Tertiaires phase réalisation délivré par Certivéa et respectant les exigences du Label HPE.

Fait à Paris, le 12/04/2012
Patrick NOSSENT
Président



BÂTIMENTS TERTIAIRES

Caractéristiques certifiées

La marque NF Bâtiments Tertiaires associée au Label HPE atteste du respect d'un niveau minimal :

- de performance énergétique,
- de la qualité associée définie ci-dessous:
 - Qualité Associée 1 : « Ambiance thermique »,
 - Qualité Associée 2 : « Qualité d'air »,
 - Qualité Associée 3 : « Ambiance visuelle »,
 - Qualité Associée 4 : « Ambiance acoustique »,
 - Qualité Associée 5 : « Facilité d'exploitation, d'entretien et de maintenance »,
 - Qualité Associée 6 : « Qualité de la construction ».

Le niveau de performance énergétique est identifié sur l'attestation du Label HPE n°2012/127 Rev.00 fourni avec le présent certificat.

Certivea bénéficie d'un mandatement d'AFNOR Certification, d'une autorisation de l'Association HQE et d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits Industriels, Portée disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT

N° NF380/12/877 Rev.00 du 12/04/2012

(page 1/1)

Réhabilitation de l'immeuble de bureaux « Le Prado »

5 avenue Fernand Pouillon
94 000 CRETEIL

Maître d'ouvrage : SCI LUKE
33 Rue Fortuny
75017 PARIS

CERTIVEA atteste que l'opération identifiée ci-dessus a été évaluée conforme au Référentiel Rénovation applicable au 1er février 2011 pour la phase Réalisation.

AFNOR Certification, en vertu de la présente décision notifiée par Certivea, accorde le droit d'usage de la marque NF au Maître d'Ouvrage qui en est bénéficiaire.

Le Maître d'Ouvrage est donc autorisé à utiliser la marque reproduite ci-contre dans les conditions définies dans le référentiel

Patrick NOSSENT
Président

Phase Réalisation : le 12/04/2012

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide uniquement pour la phase Réalisation, et jusqu'à la fin du parfait achèvement.

Le certificat ne concerne que les travaux réalisés sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage identifié ci-dessus. Sont donc exclus tous les travaux qui auraient pu être réalisés sous la responsabilité d'un tiers (preneurs, locataires, etc...).

Le référentiel de certification et la liste des certificats à jour sont disponibles sur le site www.certivea.fr.

Certivea
PARTENAIRE CERTIFICATION
ACTEURS ET OUVRAGE CONSTRUCTION

4, avenue du Recteur Poincaré 75016 Paris
Tél. 01 40 50 28 45 - Fax. 01 40 50 29 95
E-mail certivea@certivea.fr - www.certivea.fr

GRUPE
CSTB